

## MARCHÉS

➤ Contrat majeur avec un fabricant de batteries

PAGE 2

## MARCHÉS

➤ Renforcement dans l'industrie des semiconducteurs

PAGE 3

## RÉSULTATS ANNUELS

➤ Une performance record

PAGE 4

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

➤ Modalités de participation

PAGES 5 & 6



“ Mersen change de dimension et se fixe de nouvelles ambitions à moyen terme.

Luc Themelin,  
Directeur Général

## ÉDITORIAL

### UNE NOUVELLE DIMENSION

Le Groupe avait communiqué en mars 2022 sur un plan ambitieux à l'horizon 2025. Durant l'année écoulée, nous avons réalisé une performance record, atteignant ou dépassant tous les objectifs que nous avons révisés à la hausse au cours de l'année. Nous revoyons encore à la hausse nos ambitions moyen terme en se fixant 2027 comme nouvel horizon. Cette nouvelle ambition vient d'une surperformance réalisée ces deux dernières années (notamment dans les énergies renouvelables) et d'une accélération de la demande dans les semi-conducteurs et dans les véhicules électriques. L'adoption rapide des véhicules électriques sur le marché de l'automobile constitue une opportunité formidable pour le Groupe de valoriser ses 2 grandes expertises, en matériaux avancés et en protection électrique. En amont, Mersen est un acteur clé dans la fabrication des nouveaux semi-conducteurs de puissance à base de carbure de silicium, et en aval, le Groupe a développé deux gammes de produits dédiées à la connexion et à la protection des batteries des véhicules électriques.

Cette belle réussite n'est qu'une étape dans la stratégie du Groupe.

Fort de nos expertises et de notre implantation mondiale, Mersen est idéalement positionné pour accompagner ses clients dans une phase d'accélération de ces marchés. Le Groupe va investir ainsi près de 400 millions d'euros dans les prochaines années pour augmenter ses capacités de production et réaliser des acquisitions ciblées. Le Groupe continuera par ailleurs d'être un acteur incontournable dans les énergies solaire et éolienne. Mersen change ainsi de dimension et se fixe de nouvelles ambitions à moyen terme bien supérieures à son plan précédent. Ainsi, à l'horizon 2027, le Groupe a pour objectif de réaliser un chiffre d'affaires autour de 1,7 milliard d'euros, dont près de la moitié sur les marchés des énergies renouvelables, des semi-conducteurs et des véhicules électriques.

Le succès de tous ces projets ambitieux repose sur le haut niveau d'engagement et de compétences des salariés de Mersen ainsi que sur le soutien de nos actionnaires. Je les en remercie vivement. •

## ACTUALITÉS

Plus d'infos : retrouvez toutes nos actualités sur [www.mersen.com/fr](http://www.mersen.com/fr)

### BOURSE

#### MERSEN INTEGRE LE SBF 120

Depuis le 17 mars 2023, Mersen fait partie de l'indice SBF 120, l'un des principaux indices de la Bourse de Paris regroupant les 120 premières valeurs cotées sur Euronext Paris en termes de liquidité et de capitalisation boursière. C'est un nouveau pas important pour le Groupe qui reflète la nette augmentation de sa capitalisation boursière, tirée par les très bonnes performances de ces dernières années.

### GOUVERNANCE

#### NOMINATIONS AU COMITE EXECUTIF

L'équipe de direction du Groupe se renforce avec deux nominations : Sylvie Guiganti, Directrice des Systèmes d'Information et Delphine Jacquemont, Directrice Juridique et Secrétaire du Conseil d'administration. Le Comité Exécutif est désormais composé de 10 membres dont 3 femmes.



Sylvie Guiganti



Delphine Jacquemont

#### Comment nous contacter ?

🌐 SITE INTERNET  
[www.mersen.com/fr](http://www.mersen.com/fr)

☎️ TÉLÉPHONE  
+33 (0)1 46 91 54 49

📘 FACEBOOK  
Mersen

✉️ E-MAIL  
[dri@mersen.com](mailto:dri@mersen.com)

🌐 LINKEDIN  
[@company/mersen](https://www.linkedin.com/company/mersen)

▶️ YOUTUBE  
MersenGroup

# PREMIER CONTRAT MAJEUR AVEC UN FABRICANT DE BATTERIES

Chiffre d'affaires  
potentiel de

**200 M€**

sur 7 ans

Mersen a été sélectionné par ACC (Automotive Cells Company), pour fournir des barres d'interconnexion laminées intelligentes pour sa nouvelle génération de batteries, destinées au marché européen des véhicules électriques.

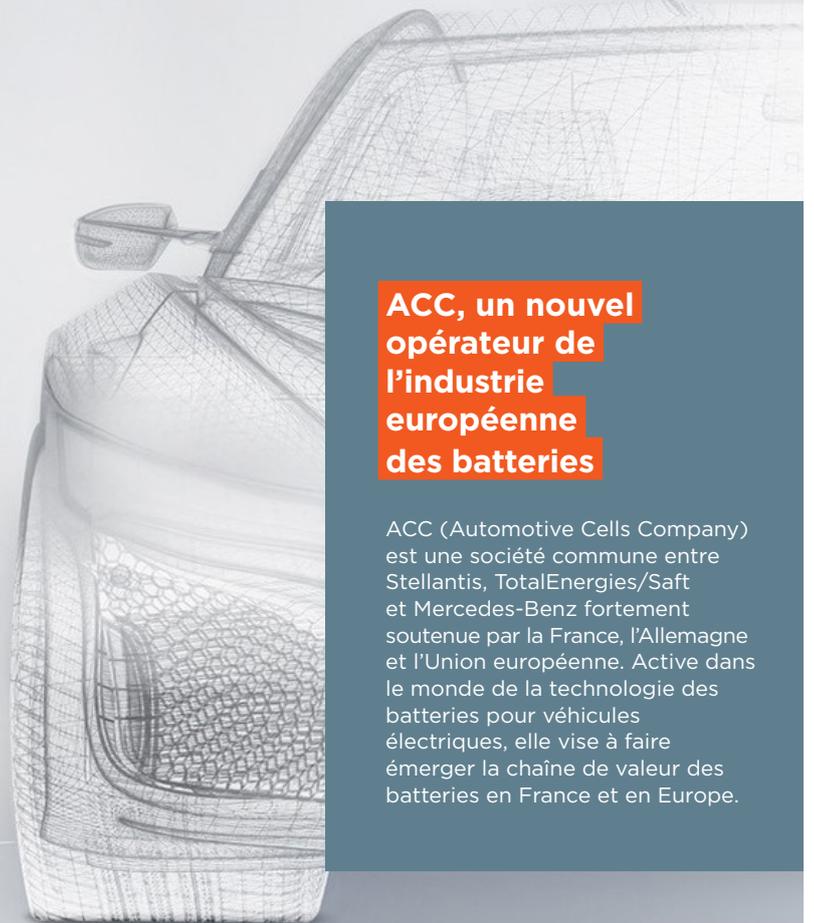
Une barre d'interconnexion laminée intelligente est un composant technique clé qui connecte les cellules entre elles au sein du pack et qui communique avec le système de gestion de la batterie. Les barres d'interconnexion seront fabriquées dans l'usine Mersen de Saint-Bonnet-de-Mure (Auvergne-Rhône-Alpes), et livrées à la première gigafactory d'ACC située à Douvrin-Billy-Berclau dans les Hauts-de-France. Mersen va se doter de lignes automatisées performantes pour répondre à la demande du client et développer son partenariat stratégique avec ACC.

Le contrat couvre une période de sept ans et pourrait représenter un chiffre d'affaires d'environ 200 millions d'euros pour Mersen.

Le marché du véhicule électrique est un des axes essentiels de la stratégie de Mersen à moyen terme et cette collaboration avec ACC contribuera à notre succès sur ce marché.

**ACC, un nouvel  
opérateur de  
l'industrie  
européenne  
des batteries**

ACC (Automotive Cells Company) est une société commune entre Stellantis, TotalEnergies/Saft et Mercedes-Benz fortement soutenue par la France, l'Allemagne et l'Union européenne. Active dans le monde de la technologie des batteries pour véhicules électriques, elle vise à faire émerger la chaîne de valeur des batteries en France et en Europe.



Site de la future gigafactory de Douvrin (France)



Busbar intelligent pour module ACC

# MERSEN RENFORCE SES POSITIONS DANS L'INDUSTRIE DES SEMICONDUCTEURS

En signant un contrat de long terme pour la fourniture de graphite et autres matériaux high-tech à son partenaire américain historique Wolfspeed, spécialiste des semiconducteurs en carbure de silicium (SiC), Mersen renforce significativement ses positions dans l'industrie des semiconducteurs.

Ce contrat permettra de soutenir l'extension des capacités de production de Wolfspeed et de répondre à l'augmentation rapide de la demande de wafers et de transistors en carbure de silicium pour la fabrication de semiconducteurs de puissance.

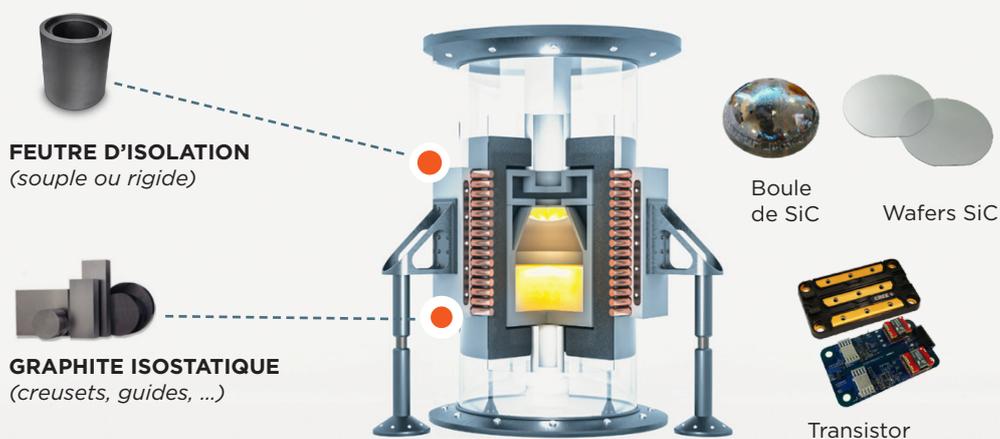
L'accord, qui couvre une période initiale de cinq ans, pourrait représenter un chiffre d'affaires d'environ 400 millions de dollars US pour Mersen sur la période.

Ce contrat est une étape majeure pour cette technologie essentielle pour la transition énergétique au niveau mondial et s'inscrit pleinement dans la stratégie de Mersen visant à augmenter la part de son activité liée aux marchés du développement durable.

**Wolfspeed,  
leader des  
technologies  
SiC**

Le SiC est un matériau semi-conducteur innovant destiné aux applications de puissance en forte croissance dont la mobilité électrique, les énergies renouvelables et les systèmes industriels. Partenaire historique de Mersen, Wolfspeed est en train d'augmenter de façon significative ses capacités de production en Europe et aux Etats-Unis afin de répondre à la demande croissante de wafers et transistors en carbure de silicium.

Chiffre d'affaires  
potentiel de  
**400 MUSD**  
sur 5 ans



# UNE PERFORMANCE RECORD EN 2022

**M**ersen réalise en 2022 un chiffre d'affaires consolidé de 1,1 milliard d'€ en croissance organique de 15% par rapport à 2021. Les marchés les plus dynamiques ont été ceux des semi-conducteurs, des énergies renouvelables et du véhicule électrique, même si ce dernier marché représente encore une part modeste de notre chiffre d'affaires aujourd'hui.

Le résultat opérationnel courant atteint 121,6 M€, soit une croissance de plus de 30 % par rapport à 2021. La marge opérationnelle courante est de 10,9 % en augmentation de 90 points de base.

L'EBITDA courant du Groupe est en croissance de 25 % par rapport à 2021. Il atteint 186,4 M€ soit une marge de 16,7 %, en croissance de 60 points de base par rapport à 2021.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 67,7 M€ pour l'année 2022, soit une croissance de plus de 24 % par rapport à 2021.

Le Groupe a généré un niveau important de cash-flow opérationnel (105 M€) qui a permis de poursuivre le financement du programme

d'investissements. Les activités opérationnelles ont généré un flux de trésorerie net de 105,5 M€ malgré une variation défavorable du BFR, dans un contexte de forte croissance de l'activité ayant entraîné une augmentation des stocks et des créances clients.

En 2022, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont atteint un niveau record pour le Groupe à 97,2 M€, au-delà du montant prévu en début d'année, dans un contexte de perspectives de croissance importante dans certains marchés du Groupe. Ils intègrent également des projets d'amélioration liés à l'environnement et à la sécurité des sites.

En conséquence, l'endettement net à fin 2022 atteint 240,6 M€, en hausse par rapport à fin 2021 (193,2 M€) tout en préservant une très bonne structure financière.

Le Groupe maintient une structure financière solide. Elle s'est même renforcée en cours d'année, Mersen ayant anticipé le refinancement de son crédit syndiqué venant à échéance en juillet 2024. Aucun remboursement significatif n'est attendu avant 2026.



**M**ersen a atteint pour la première fois un chiffre d'affaires record de 1 115 M€, en croissance de 15% par rapport à 2021.

Thomas Baumgartner,  
Directeur Administratif et Financier

## + CHIFFRES CLÉS 2022

Chiffre d'affaires  
**1 115 M€**

Résultat net  
**68 M€**

Investissements industriels  
**97 M€**

Dividende par action\*  
**1,25 €**

\* Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires

## Dividende

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2023 le versement d'un dividende de 1,25 euro par action en numéraire. Cette distribution reflète les bonnes performances de l'année et la solidité du bilan de Mersen et récompense la fidélité des actionnaires.

Le dividende sera mis en paiement le 06 juillet 2023.





# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

L'assemblée se tiendra le **mardi 16 mai 2023** à 10h à l'auditorium Tour Trinity.  
Elle sera diffusée en direct sur le site internet de Mersen.



Plan d'accès :  
Auditorium Tour Trinity  
1 bis place de la Défense  
92400 Courbevoie

(Métro/RER : La Défense Grande Arche, sortie F - Calder Miro - Parking : CNIT)

L'Assemblée Générale est un moment privilégié pour faire un point sur l'évolution de l'activité de Mersen et ses perspectives de développement.  
En tant qu'actionnaire, vous êtes invité à voter sur les résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

## COMMENT VOTER ?

- **Par internet** : entre le **28 avril 2023, 9h00** et **jusqu'au 15 mai 2023, 15h00**, (heure de Paris), via la plate-forme de vote sécurisée VOTACCESS.

### Actionnaire au nominatif

Connectez-vous au site Internet [www.sharinbox.societegenerale.com](http://www.sharinbox.societegenerale.com) et suivez les instructions à l'écran.

Vous serez alors automatiquement redirigé vers le site de vote, VOTACCESS.

### Actionnaire au porteur

Connectez-vous au portail internet de votre Teneur de Compte Titres pour accéder au site internet VOTACCESS et suivez les instructions à l'écran.

#### Sur le site de vote VOTACCESS, vous pouvez :

- Voter directement les résolutions.
- Demander à assister personnellement à l'Assemblée Générale.
- Donner pouvoir au Président ou à un tiers assistant à l'assemblée générale, ou révoquer son mandat.

- Par courrier **avec le formulaire unique de vote**.  
**Le formulaire unique de vote devra parvenir à la Société Générale au plus tard le 12 mai 2023.**

### Actionnaire au nominatif

Vous recevrez le formulaire unique par courrier postal, à moins que vous n'ayez opté pour une réception par voie électronique.

Complétez-le et retournez-le daté et signé à la Société Générale.

### Actionnaire au porteur

Adressez-votre formulaire unique de vote complété à votre teneur de Compte Titres qui se chargera de le transmettre à la Société Générale, accompagné d'une attestation de participation.

Ce formulaire unique de vote peut être obtenu auprès de votre teneur de compte ou téléchargé sur le site internet de Mersen.



## VOUS SOUHAITEZ POSER UNE QUESTION ?

Une adresse électronique est à votre disposition pour poser vos questions écrites au Président du Conseil d'administration :

[ag-mersen-2023@mersen.com](mailto:ag-mersen-2023@mersen.com),  
jusqu'au 10 mai 2023.

Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Les réponses seront données au cours de l'Assemblée Générale.

Vous pouvez également les envoyer par courrier recommandé avec AR à l'adresse du siège du Groupe : Tour Trinity, 1 bis place de la Défense - 92400 Courbevoie

### MON SERVICE ACTIONNAIRE AU NOMINATIF

La gestion des titres au nominatif est confiée à la **Société Générale** qui est votre interlocuteur pour la gestion de vos titres.

La plateforme de gestion **Sharinbox** est la plateforme d'accès à votre portefeuille de titres Mersen et votre point de contact pour **communiquer avec la Société Générale**.



Pour y accéder, une seule adresse :  
<https://sharinbox.societegenerale.com/>

Munissez-vous de votre code d'accès habituel à 8 chiffres ou de votre email de connexion (si vous avez déjà activé votre compte Sharinbox by SG Market) et de votre mot de passe en votre possession.

Pour toute demande, Société Générale Securities Services se tient à votre disposition au + 33 (0)2 51 85 67 89.



**Courrier**

**Société Générale Securities Services**  
SGSS/SBO/CIS/ISS/SRP  
32 rue du champ de tir - CS 30812  
44308 Nantes CEDEX 3  
FRANCE



### OPTEZ POUR UN MODE DE CONVOCATION SIMPLE ET RESPONSABLE

Mersen propose à ses actionnaires au nominatif d'être e-convouqués, c'est-à-dire de recevoir leur dossier de convocation aux Assemblées générales par courriel. Choisir l'e-convocation, c'est choisir une modalité de convocation simple, rapide, sécurisée et économique. Vous contribuez ainsi à préserver l'environnement par la réduction de notre impact carbone en évitant l'impression et l'envoi de dossiers de convocation papier par voie postale.

Pour opter pour l'e-convocation, il vous suffit de vous connecter directement à la rubrique « mon compte » puis « mon profil » du site actionnaire : [www.sharinbox.societegenerale.com](http://www.sharinbox.societegenerale.com). A partir du 11 avril 2023, ce choix ne sera plus pris en compte pour l'assemblée générale du 16 mai 2023, mais le sera pour les suivantes.